

**** Attestation de lecture du règlement intérieur***

Je soussigné(e) (le licencié majeur ou *le représentant légal) :

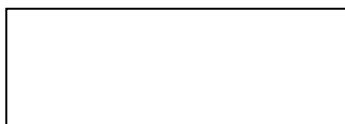
NOM : **Prénom :**

* ☐ père / ☐ mère / ☐ tuteur du joueur : **NOM :** **Prénom :**

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur.

Fait à, le

Signature du responsable légal



**** Droit à l'image (Pour tout membre du club)***

Je soussigné(e) (le licencié majeur ou *le représentant légal) :

NOM : **Prénom :**

* ☐ père / ☐ mère / ☐ tuteur du joueur : **NOM :** **Prénom :**

☐ **autorise**

☐ **n'autorise pas**

Le club « **LE CELLIER MAUVES FC** » à diffuser toute image ou photographie sur laquelle figure(nt) mon (mes) enfant(s) sur son site officiel Internet, ses affiches, ses brochures, ou tout autre support relatif à l'activité sportive du club, y compris la presse.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à, le

Signature du responsable légal



** Autorisation de transport (Pour les mineurs)*

Je soussigné(e) (*le représentant légal) :

NOM : **Prénom :**

* ☐ père / ☐ mère / ☐ tuteur du joueur : **NOM :** **Prénom :**

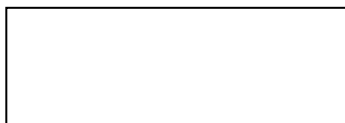
Déclare avoir pris connaissance que le transport des enfants lors des déplacements (matches ou tournois joués en dehors du stade du Cellier ou de Mauves) est à la charge des parents, selon les plannings établis en début de saison ou de phase.

Je décharge de ce fait le club « **LE CELLIER MAUVES FC** » de toute responsabilité ainsi que toute personne, dûment assurée et dans le respect des règles du code de la route, susceptible de véhiculer mon (mes) enfant(s).

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à, le

Signature du responsable légal



 **Ce document est à compléter et à signer une seule fois à l'entrée dans le club.**

Il reste valide sous condition d'aucune interruption.

En cas de changement de décision, il est nécessaire de faire une demande par courrier recommandé à l'adresse du siège social du club en pied de page.